

# Municipalité des Coteaux

65, route 338  
Les Coteaux (Québec)  
J7X 1A2

Tél. : (450) 267-3531 • Fax : (450) 267-3532  
Courriel : info@les-coteaux.qc.ca

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENTS NUMÉROS 271 et 272

1. Lors d'une séance tenue le 19 avril 2021, le Conseil municipal a adopté les règlements numéros 271 et 272 intitulés :

**Règlement numéro 271 – Règlement modifiant le règlement numéro 158 relatif à la mise en place d'une stratégie d'utilisation de l'eau potable**

**Règlement numéro 272 – Règlement remplaçant le règlement relatif au stationnement numéro 140 (RMH 330-2021)**

2. Considérant la situation découlant de la Covid-19, toute personne peut prendre connaissance des règlements en communiquant au bureau du secrétariat municipal : 450 267-3531. Nous vous ferons parvenir une copie par courriel ou par la poste.

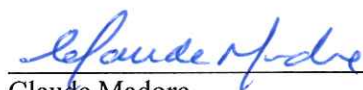
Les règlements sont accessibles sur le site Internet de la Municipalité au [www.les-coteaux.qc.ca](http://www.les-coteaux.qc.ca).

3. Les règlements ont franchi les étapes suivantes :

	<b>Règlement 271</b>	<b>Règlement 272</b>
Avis de motion	Le 15 mars 2021	Le 15 mars 2021
Adoption du projet de règlement	Le 15 mars 2021	Le 15 mars 2021
Adoption du règlement	Le 19 avril 2021	Le 19 avril 2021
Avis public et entrée en vigueur	Le 23 avril 2021	Le 23 avril 2021

4. Les règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ aux Coteaux, ce 23<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux mille vingt-et-un.**



Claude Madore  
Secrétaire-trésorier et directeur général



Les Coteaux